

CAFTA
Canadian Agri-Food
Trade Alliance



ACCA
Alliance canadienne du
commerce agroalimentaire

Le 15 février 2024

Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes

Mémoire présenté par l'ACCA dans le cadre de l'étude sur les négociations de libre-échange entre le Canada et l'Équateur

De : Michael Harvey, directeur général

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter ce mémoire au Comité.

L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) est une coalition d'organismes nationaux qui fait la promotion d'un environnement commercial international plus ouvert et plus équitable pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Elle représente 90 % des agriculteurs qui dépendent du commerce et des éleveurs, des producteurs, des transformateurs et des exportateurs de produits agroalimentaires et qui veulent faire croître l'économie grâce à un meilleur accès aux marchés internationaux. Il s'agit notamment des industries du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soja, du canola et du sucre ainsi que des aliments transformés. Les secteurs représentés par l'ACCA soutiennent plus d'un million d'emplois dans les collectivités urbaines et rurales du Canada.

L'ACCA souhaite exprimer son soutien aux négociations en vue d'un accord de libre-échange avec l'Équateur.

Je participerai bientôt à la Conférence ministérielle de l'OMC à Abu Dhabi en compagnie de cinq membres de l'ACCA. Nous sommes préoccupés par l'état actuel du système commercial mondial, les pays les plus puissants faisant de moins en moins preuve de leadership en ce qui a trait à l'investissement dans un système fondé sur des règles.

Dans ce contexte, les puissances moyennes comme le Canada peuvent démontrer, de différentes manières, qu'elles sont attachées à un commerce fondé sur des règles. L'une de ces manières consiste à défendre nos intérêts nationaux tout en faisant preuve de solidarité avec des économies plus petites comme celle de l'Équateur, en tissant avec elles des relations bilatérales.

Les relations commerciales entre le Canada et l'Équateur sont complémentaires, notamment en ce qui concerne les produits agricoles. L'Équateur exporte des fruits tropicaux, des fleurs, du cacao et des fruits de mer vers le Canada, tandis que le Canada exporte du blé, des lentilles, de l'avoine, de l'orge et des pois vers l'Équateur. L'Équateur n'a d'autre choix que d'importer certaines denrées alimentaires et d'autres biens essentiels. La production nationale ne peut pas satisfaire la demande des consommateurs, d'où la nécessité de continuer à importer des produits agroalimentaires.

Le commerce permet d'acheminer les denrées alimentaires du lieu de production au lieu de consommation. Ce faisant, il assure la sécurité alimentaire tout en créant des débouchés pour les producteurs, les agriculteurs et les PME. Le commerce est également un facteur clé de l'utilisation durable et efficace de ressources mondiales limitées.

L'ACCA estime que les accords commerciaux doivent s'appliquer à l'ensemble des biens et des services. Les négociations ont les meilleures chances de réussir lorsqu'elles font intervenir un large éventail d'intérêts – et non lorsqu'elles mettent en concurrence des intérêts bien enracinés.

L'ACCA estime qu'un accord bilatéral avec l'Équateur devrait mettre l'accent sur l'adhésion aux normes internationales et sur l'élaboration de politiques fondées sur des données scientifiques afin de contrer les approches réglementaires restrictives du commerce que défendent d'autres pays. Un chapitre sur des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) efficaces et des règles claires destinées à faciliter le commerce des cultures issues de variétés de semences développées grâce à la biotechnologie et aux produits phytopharmaceutiques sont indispensables.

Il sera essentiel de veiller à ce que les futurs accords entre le Canada et l'Équateur favorisent l'adhésion à un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques et des normes internationales afin d'éviter les problèmes d'accès au marché, étant donné l'expérience du Canada dans d'autres marchés régionaux et mondiaux d'importation de produits agricoles. La mise en place d'un mécanisme efficace de règlement des différends pour traiter les barrières non tarifaires, telles que celles fondées sur les questions relatives aux SPS, serait un résultat important des négociations bilatérales entre le Canada et l'Équateur.

Je serais heureux de question plus en détail avec les membres du Comité, le cas échéant.

Michael Harvey